

**Adopté par le conseil d'administration de l'ACSO le 6 décembre 2016**

### **Énoncé de position de l'ACSO sur le revenu de base**

La pauvreté constitue le plus grand obstacle à la santé. Compte tenu de la possibilité d'influer sur les déterminants de la santé, l'Association des centres de santé de l'Ontario (ACSO) soutient l'exploration d'une politique sur le revenu de base. Il est indiqué d'étudier une telle politique dans le cadre d'une stratégie globale d'élimination de la pauvreté et de mesures de sécurité sociale comprenant des logements à loyer modique; des services de garde de qualité et abordables; des prestations de maladie; la réforme du droit du travail pour favoriser de bons emplois et des conditions de travail décentes; l'éducation et la formation; et d'autres programmes et services universels de qualité favorisant l'équité et l'intégration sociale.

#### **Principes relatifs à la conception d'une politique sur le revenu de base**

1. Aucun ménage ne devrait vivre sous le seuil de la pauvreté.
  - Un programme de revenu de base devrait améliorer la situation de tous.
  - Le niveau des prestations devrait être fixé à un niveau qui hisse la personne ou la famille au-dessus du seuil de la pauvreté.
  
2. Il ne devrait y avoir aucune obligation d'occuper un emploi ou d'être aux études pour recevoir le revenu de base.
  - Les gens ne devraient pas être tenus de travailler afin de recevoir un revenu de base.
  - Les mesures incitatives au travail devraient être maintenues par le gouvernement. Les gens devraient être autorisés à conserver au moins 50 % de tout revenu gagné.
  
3. Un programme de revenu de base doit être administré d'une manière non stigmatisante, non intrusive, accessible et réactive.
  - Les programmes d'aide sociale Ontario au travail (OT) et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) sont intrusifs et assortis de politiques d'admissibilité, de surveillance et de règles punitives.
  - Un programme de revenu de base devrait être applicable sans exception à toute personne qui est maintenant admissible à l'aide sociale.
  
4. Un revenu de base tablerait sur les programmes de prestations qui fonctionnent déjà.
  - Le revenu de base de l'Ontario remplacera le revenu versé par OT et le POSPH, sans affecter d'autres prestations et soutiens dont les gens ont besoin, comme les allocations médicaments de l'Ontario et les programmes de santé buccodentaire, l'aide à l'emploi et l'accès à un logement subventionné, et la garde des enfants.
  - Le revenu de base n'élimine pas la nécessité de mesures de lutte contre le racisme, la discrimination et d'autres facteurs liés à l'inégalité.

\*\*\*\*\*